

Année mondiale des communications



Dessiné par Georges Yoldjoglou

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 36 × 22
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 12 mars 1983
à Paris

Vente générale le 14 mars 1983

En proclamant 1983 "année mondiale des communications" l'Assemblée générale des Nations Unies a voulu marquer "l'importance fondamentale des infrastructures des communications en tant qu'élément essentiel du développement économique et social de tous les pays", confirmant ainsi le rôle joué dans le monde entier, par les institutions qui aident à la transmission de l'information et de la pensée.

Au XVI^e siècle des chevaucheurs des Écuries des Rois de France, des messagers des villes et des universités parcouraient les grands itinéraires européens, portant à leurs destinataires les plus qui leur étaient confiés. Des bureaux de poste français existaient à l'étranger notamment à Venise, Rome et Amsterdam. Dans les territoires germaniques l'Empereur Frédéric III, en 1460 confia à la famille de Tassis le soin d'assurer à travers l'Empire le service postal. Avec le temps la vocation des Tassis anoblis et devenus de la Tour et Tassis Princes du St Empire s'affirma et s'étendit. Elle déclinera ensuite au XIX^e siècle pour s'éteindre avec l'Unité Allemande. C'est alors qu'avec l'augmentation croissante du volume des objets transportés les insuffisances du système apparurent. Afin de mettre un

terme à ces difficultés, Montgomery Blair, postmaster général des U.S.A., proposa aux grandes nations d'Amérique et d'Europe, de tenir un congrès chargé d'organiser, sur des bases pratiques, l'acheminement du courrier. Deux assemblées, celle de Paris en 1863 et celle de Berne en 1874, aboutirent à la création de l'Union Générale des Postes, qui trois ans plus tard, se transformait en *Union postale universelle* (U.P.U.). Les principes établis restent, pour l'essentiel, toujours en vigueur : libre circulation des sacs postaux, uniformisation des procédures administratives, instauration d'un système d'arbitrage chargé de régler les litiges. Il fut, en outre, décidé que l'État expéditeur conserverait les recettes reçues au départ des plis, à charge pour lui d'assurer gratuitement la circulation et la distribution du courrier en provenance de l'étranger.

A ces transports postaux devaient se juxtaposer, vers la fin des XVIII^e et XIX^e siècles, la communication télégraphique optique, puis électrique, et enfin la transmission de la parole par le téléphone et la radiotélégraphie.

Cette nouvelle ère des télécommunications conduisait, pour le règlement et

l'harmonisation des questions concernant le télégraphe, le téléphone et les radiocommunications (tarifs, qualité du service, répartition des fréquences, assistance technique, etc...) à la création en 1865 de l'Union télégraphique internationale, devenue, en 1932, *l'Union internationale des télécommunications* (U.I.T.).

De même, la mise sur orbites spatiales des satellites de télécommunications devait amener, en 1971, la création, à Washington, du *Consortium international des communications par satellites* (INTELSAT), destiné à la "fourniture sur une base commerciale, et sans discrimination, à toutes les régions du monde, du vecteur spatial nécessaire à des services publics de télécommunications internationales".

Ces différentes institutions internationales, nées de l'évolution des techniques démontrent à la fois le besoin fondamental de la communication ainsi que son universalité particulièrement bien évoquée sur le timbre consacré à l'année mondiale des communications.